



Informations municipales

La jeunesse bientôt accueillie à Gragnague :

La Communauté de communes des Coteaux du Girou exerce la compétence Jeunesse depuis le 1er janvier 2023 à travers la gestion des accueils collectifs de mineurs de 11 à 17 ans et l'accompagnement de projets destinés et portés par les jeunes dans un objectif éducatif, sur les temps de loisirs.

Ainsi, elle souhaite confier à un prestataire extérieur l'organisation et la gestion d'Espaces Jeunesse, l'accompagnement de projets portés par les jeunes puis l'accompagnement à la mise en place et l'animation d'un Conseil Intercommunal Jeunes (CIJ) sur le territoire de la C3G.



Dès début 2024, un espace jeunesse, le **CAJ (Centre d'Animation Jeunesse)** ouvrira ses portes à Gragnague. Plus de précisions début janvier sur les horaires.

Ce lieu, situé au cœur du village, accueillera les 11/17 ans (avec acquittement d'une adhésion annuelle) :

- Pendant le temps scolaire : Mardi 16h/19h ; mercredi 14h/19h ; jeudi 16h/19h ; vendredi 16h/19h et une soirée par mois de 19h à 23h ; samedi 14h/19h.
- Durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 19h plus des matinées en fonction des projets menés (chantier jeune par exemple)

Accueillis par des animateurs qualifiés, les jeunes y trouveront un lieu d'accueil, de vie et de loisirs, un centre de ressources, un espace collaboratif, un espace d'information et d'accompagnement individualisé, un lieu où expérimenter des découvertes culturelles, sportives et de loisirs.

Ce lieu vise à favoriser l'autonomie au sein de la vie d'un groupe, la prise d'initiative, la conscience de la citoyenneté (animation d Conseil municipal des jeunes) et de la laïcité, mais aussi développer l'engagement bénévole et citoyen des jeunes.

Les relations seront bien sur développées avec le collège et le lycée (interventions de l'équipe jeunesse au sein des établissements durant les temps périscolaires).

L'objectif est aussi :

- d'accroître la curiosité des jeunes,
- de soutenir et accompagner leurs initiatives, que ce soient des projets individuels et/ou collectifs,
- de favoriser chez les jeunes la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
- d'organiser des sorties éducatives, des séjours et/ou des chantiers pendant les vacances scolaires,
- de mettre en place des actions de prévention en direction des jeunes



Début janvier des précisions sur les contacts et modalités d'adhésion.

C.M.J. :

Après un début de campagne électorale, du 13 au 30 novembre où les 10 candidats (6 filles et 4 garçons) ont présenté leurs motivations et idées de projet, ils vont se présenter devant les urnes, le **vendredi 1^{er} décembre de 16h30 à 19h00** et le **samedi 2 décembre de 10h00 à 17h00**, salle du Conseil municipal.

Comment voter ?

- Il faut habiter Gragnague et être âgé(e) de 9 à 11 ans, né(e) entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2014.
- La carte d'électeur est remise à l'arrivée des votants.
- Leur inscription sur la liste électorale et leur identité sont vérifiées.
- Chaque votant prend un bulletin de vote, se rend seul dans l'isoloir et coche les noms de son choix.
- Le bulletin de vote est remis dans une enveloppe déposée dans l'urne.
- Chaque votant signe le cahier d'émargement et a ainsi rempli son devoir de jeune citoyen.



La proclamation des résultats aura lieu le **2 décembre à 19h**, salle du Conseil municipal.

Un conseil d'installation le samedi 16 décembre à 10h permettra d'élire le ou la jeune maire ainsi que ses adjoint(e)s.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

Rassembler les générations en mangeant à la cantine ! :

Depuis septembre 2023, Gragnague ouvre les portes de sa cantine scolaire aux plus de 65 ans.

Une idée simple pour favoriser les échanges entre générations et, parfois, rompre la solitude au contact des enfants !

L'expérimentation est ouverte dans un 1^{er} temps à 6 personnes en même temps, le 3^{ème} mercredi de chaque mois, entre janvier et juin 2024.

Les mercredis programmées : 17 janvier, 28 février, 20 mars, 24 avril, 15 mai et 19 juin.



Les conditions pour participer :

- Être âgé de + de 60 ans (être né en 1963 ou avant)
- Avoir la capacité de se déplacer seul
- Habiter Gragnague
- S'engager à fréquenter la cantine durant 2 mercredis
- Remplacement par une personne sur liste d'attente en cas d'absence

Les 6 premières inscriptions seront retenues, les autres placées sur liste d'attente.

Les 6 personnes retenues :

- Sont contactées par l'ALAE (si vous n'êtes pas contacté, cela signifie que vous êtes sur liste d'attente)
- Doivent se présenter à 12h10 précises à l'entrée de la cantine et la quitter à 13h15
- Peuvent dès la 2^{ème} participation rester jusqu'à 15h30 avec un groupe d'enfants pour mener une activité partagée (tricot, échecs, couture, conte, dessin, pétanque, jeux de société...)
- Lors de la 1^{ère} venue, les animateurs échangeront avec les participants sur leurs centres d'intérêt éventuels

La participation est gratuite, lors de cette phase expérimentale.

Vous êtes intéressés pour participer ?

Rien de plus simple : remplir le coupon à l'accueil de la Mairie **avant le 12 janvier**.

Le centre médical et commercial ouvre ses portes :

Le centre médical situé sur la **Place Balensos**, face à l'école de l'autre côté de l'Avenue des Ecoles, ouvre ses portes et nous accueillons :

En novembre :

- Le 6, les docteurs Marie AGUERRE et Marie-Eve BEHIND-ROELAND
- Le 20, l'orthophoniste

En décembre :

- Le 4, la podologue Caroline LLAU, précédemment dans la cour derrière la mairie.
- Le 5, Dimitri Coiffure
- Le 13, Carrefour City

Début janvier :

- Le 2, les masseurs-kinésithérapeutes Nicolas PARENT et Gaëtan LE RUMEUR.

Contact : npkinesitherapeute@gmail.com - Tél : 06 73 98 28 40



Recensement de la population :

Début 2024, Gragnague réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et habitations seront recensés du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, pharmacie que nous attendons avec impatience, etc...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.



C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne.



C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus, « le-recensement-et-moi.fr » ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

Afin de faciliter cette opération, il vous est demandé de faire figurer sur vos boîtes à lettres le numéro de votre habitation ainsi que votre nom. Si votre boîte à lettres n'est pas attenante à votre propriété, pensez à reporter ce numéro sur un endroit visible de votre clôture ou de votre maison.

Merci pour votre attention qui facilitera le travail des agents recenseurs.

Le marché de Noël de l'ALAE :

Le **jeudi 21 décembre, de 17h15 à 18h15**, les parents pourront acheter les décorations de sapin ou de tables de Noël, entièrement fabriqués par leurs enfants, de maternelle comme d'élémentaire.

Vente de chocolat chaud ! - Entrée libre des familles.

Informations associatives :

Téléthon du Foyer Rural :

A l'occasion du week-end du Téléthon l'association FOYER RURAL ouvrira le **vendredi 8 décembre dès 20h30** pour une soirée jeux de cartes (Tarot, Belotte, ...)



Ouvert à tous, adhérents ou pas. Entrée 5 €
La totalité des bénéfices sera reversée au Téléthon.
Contact Véronique Averseng : 06 12 69 20 10

Stage de théâtre :

Stage de théâtre en famille ouvert à tout âge et tout niveau le **dimanche 9 décembre de 14h à 17h**.
De formidables moments en perspective, à partager entre parents, enfants, grands-parents, petits-enfants...
Débutant, jeune et moins jeune, tout le monde est le bienvenu pour rire et jouer ensemble ! Ce stage d'un après-midi est l'occasion rêvée de venir s'amuser, de se lâcher, de se surprendre et surtout de se faire plaisir !



TARIF demi- journée: 25 € par personne et 10€ seulement pour les adhérents à l'association.

Renseignements et inscriptions par mail : lartenmiroir@gmail.com

Inscriptions souhaitées avant le 5 décembre svp (12 places disponibles).

Marché de Noël :



L'Association FOYER RURAL vous accueille pour la Hotte du Père Noël
le **DIMANCHE 17 DECEMBRE de 10h00 à 18h00** à l'ESPACE DEBAT-PONSAN.

Venez effectuer vos derniers achats pour les fêtes et découvrir les produits de nos associations et artisans qui seront tous heureux de vous recevoir

Également, restauration et buvette organisées par les clubs de Pétanque et Billard.

Pleins de surprises et surtout venez rencontrer le **Père-Noël** à cette occasion.

Nous vous attendons très nombreux. Joyeuses fêtes à tous



Le Maire, le Conseil Municipal, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) et les employés communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

